

Déchets verts

Les déchets ménagers compostables ainsi que les déchets de jardin sont à déposer chez les agriculteurs agréés qui mettent leur tas de fumier à disposition. En voici la liste :

Onnens

Roland Baudois – Samuel Brönnimann - Christian Brülhart - Jean-Michel Favre - Matthias Hayoz

Lovens

Serge Codourey - Yvan Codourey et Martin Telley - Fabrice Rimaz - Michel Yerly

Lentigny

Benoît Baechler - Christian Bapst - Hervé Bulliard - Gérard Morel - Joël Morel – Pierre Maudry - Frédéric Morel

Ces agriculteurs seront indemnisés pour le service rendu. A cet effet, vous voudrez bien remplir et remettre à l'agriculteur de votre choix le coupon qui vous sera adressé par poste au début du printemps.

Nous soulignons que les indications ou consignes qui se trouvent aux endroits de dépôt sont à respecter. La bonne collaboration avec les agriculteurs en dépend. Nous vous en remercions par avance.

Crottes de chien... un déchet comme un autre

Si dans nos campagnes, la problématique des crottes de chien est moins aigue que dans les villes, il n'en reste pas moins qu'il s'agit d'un déchet qui doit être géré.

C'est pourquoi notre commune dispose à ce jour de seize Robidog, appelés plus communément « Poubelle à chien », qui sont répartis au sein de nos trois villages. L'application mobile MEMODéchets vous permettra de les localiser au gré de vos balades.

Ces poubelles sont toutes équipées de distributeur de sachets, mis gratuitement à la disposition des propriétaires de chien.

Si ces déjections n'ont rien d'agréable lorsqu'elles restent sur le bord des trottoirs, le long des chemins ou encore au pied des haies de jardin, elles peuvent également provoquer de graves problèmes pour le bétail. Les excréments canins peuvent être porteur de l'agent infectieux de la néosporose qui peut être transmis aux bovins.

Cet agent infectieux peut provoquer des avortements et des pertes de veaux. Il peut également engendrer des séquelles après la naissance des veaux (troubles de la coordination, paralysie). Source : OSAV Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires

Ramasser les crottes de son chien, une simple question de respect et de bon sens !

